



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Déclaration d'Alessandro Motter Conseiller principal, Questions économiques et sociales

Segment des activités opérationnelles de développement Conseil économique et social

**Nations Unies
22 février 2016**

Monsieur le Vice-Président,

Ce débat vise à trouver des moyens d'adapter le système des Nations Unies pour le développement au nouveau Programme 2030 et à ses Objectifs de développement durable (ODD).

Le Programme 2030 contient plusieurs références importantes au rôle que les parlements devront jouer pour aider les Etats à s'approprier les objectifs définis et pour faciliter la mise en œuvre des nouveaux engagements. Par conséquent, toute réforme du système des Nations Unies pour le développement opérée à un niveau national devra également prendre en compte les rapports avec les parlements.

Les équipes de pays des Nations Unies doivent modifier leur logique opératoire et considérer désormais les parlements nationaux comme des partenaires à part entière aux côtés du pouvoir exécutif. Il est surprenant que ce matin encore, seuls la société civile et le secteur privé soient mentionnés comme étant les partenaires avec lesquels le système des Nations Unies pour le développement doit travailler, sans y inclure les parlements nationaux.

La résolution 68/272 de mai 2014 fait clairement référence à cette exigence. Au point 12, l'Assemblée générale "demande aux équipes de pays des Nations Unies de trouver un moyen de collaborer de façon plus organisée et intégrée avec les parlements nationaux, notamment en faisant participer ceux-ci aux consultations sur les stratégies de développement des pays et sur l'efficacité de l'aide au développement."

Dans votre travail de renforcement du système des Nations Unies pour le développement, et en particulier par l'intermédiaire de la résolution de cette année sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles, vous avez l'occasion de charger clairement les équipes de pays des Nations Unies de collaborer avec le Parlement dans chaque pays. Et ce notamment en demandant :

- *premièrement*, à ce que chaque équipe de pays désigne un point focal chargé de gérer les relations avec le parlement;
- *deuxièmement*, à ce que chaque équipe de pays adopte un plan de travail à l'égard du parlement. Ce plan de travail devra respecter également les Principes communs en matière d'assistance aux parlements, qui ont été entérinés par l'UIP et le PNUD;

- *troisièmement*, à ce que des ressources soient affectées à la mise en place d'une collaboration entre les équipes de pays des Nations Unies et les parlements ainsi que d'une assistance coordonnée et adaptée aux besoins.

Dans de nombreux pays, le parlement manque de ressources et n'est pas en mesure d'assumer efficacement sa fonction clé de représentation ni d'honorer son obligation de rendre des comptes. En outre, il n'est souvent pas inclus dans les processus nationaux de développement.

Le système des Nations Unies pour le développement peut aider à intégrer les ODD dans les parlements, et ce de plusieurs manières, notamment :

- en soutenant les examens des capacités internes des parlements à intégrer les ODD, aux côtés de l'UIP;
- en fournissant des données, analyses et informations indépendantes aux parlements. Ces éléments pourront par exemple aider les parlements à analyser le principal document budgétaire que le gouvernement doit présenter chaque année et qui devra être conforme aux ODD;
- en aidant les parlements à élaborer des lois en accord avec les ODD;
- en facilitant l'engagement des parlements dans le processus d'élaboration du plan national de développement durable, afin que ce processus soit tout à fait participatif et représentatif de tous les aspects pertinents en la matière;
- en aidant à recueillir le feedback des électeurs à l'intention des parlementaires sur la mise en œuvre des ODD sur le terrain (sur l'exemple du sondage "My world" du PNUD).

Enfin, le système des Nations Unies pour le développement devra maintenir le Parlement de chaque pays informé de ses propres activités et plans.

Je vous remercie.